



1

**MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES**

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**Maître d'ouvrage :  
DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général**

**Monsieur le Président  
du Conseil Général des Ardennes  
Hôtel du Département  
08011 – CHARLEVILLE MEZIERES Cedex**

**Objet du Marché :**

---

**Concours restreint de maîtrise d'œuvre sur "esquisse +"  
pour la construction d'un site scolaire sur la Commune d' Attigny**

---

**MAÎTRISE D'OEUVRE**

**Date du marché : .....**  
**Montant : ..... € TTC**  
**Imputation : .....**

**Procédure de consultation :  
concours de maîtrise d'œuvre européen  
en application des articles 38, 70 et 74 du Code des Marchés publics  
(Décret n°2006-975 du 1er août 2006 modifié)**

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus  
à l'article 109 du Code des Marchés Publics :  
Monsieur le Président du Conseil Général des Ardennes**

**Ordonnateur :  
Monsieur le Président du Conseil Général des Ardennes**

**Comptable public assignataire des paiements :  
Madame le Payeur Départemental  
43, avenue Charles de Gaulle  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES**

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE


ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE :  
MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF  
Correspondant : Gérard HENRELLE  
Centre d'Affaires – Bâtiment A  
BP 24 – 7, Avenue du Préau  
02140 – VERVINS  
Téléphone : 03 23 97 62 06  
Mail : [mgconseil02@orange.fr](mailto:mgconseil02@orange.fr)

**Marché public de services**

Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
Maîtrise d'œuvre

**Acte d'engagement**

Version du 15 octobre 2009

**Page 2 sur 11**

# MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Bâtiment – Construction neuve

## Acte d'engagement

N° de contrat

### AE.1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

**Maître d'ouvrage**

Adresse

DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

Hôtel du Département – 08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Téléphone : 03 24 59 60 60 – Télécopie : 03 24 37 76 76

**Mandataire**

Adresse

Monsieur Benoît HURE, Président du Conseil Général

**Représentant du pouvoir adjudicateur**

Adresse

Hôtel du Département – 08011 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex

Téléphone : 03 24 59 60 60 – Télécopie : 03 24 37 76 76

**Conducteur d'opération**

Adresse

Conseil Général des Ardennes

Hôtel du Département 08011 CHARLEVILLE MEZIERES

### AE.2 CONTRACTANT(S)

**Le, contractant unique, soussigné :**

**M/Mme**

**La société**

RCS

Représentée par

Adresse

contractant personnellement,

dûment habilité(e),

Code NAF

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

N° SIRET

**Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :**

**conjoints** (cf. grille de répartition détaillée des prestations annexées)

**solidaires**, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'œuvre".

**1<sup>er</sup> cotraitant :**

**M/Mme**

**La société**

RCS

Représentée par

Adresse

contractant personnellement,

dûment habilité(e),

Code NAF

TVA intracommunautaire

Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes

N° SIRET

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE :  
 MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF  
 Correspondant : Gérard HENRELLE  
 Centre d'Affaires – Bâtiment A  
 BP 24 – 7, Avenue du Préau  
 02140 – VERVINS  
 Téléphone : 03 23 97 62 06  
 Mail : [mgconseil02@orange.fr](mailto:mgconseil02@orange.fr)

**Marché public de services**

Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
 Maîtrise d'œuvre

Acte d'engagement

Version du 15 octobre 2009

Page 3 sur 11

**2. cotraitant :**

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

**3. cotraitant :**

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

**4. cotraitant :**

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

**5. cotraitant :**

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

..... dûment

mandaté à cet effet.

**En cas de groupement conjoint, le mandataire est :**

- conjoint**
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : <a href="mailto:mgconseil02@orange.fr">mgconseil02@orange.fr</a>	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 <b>Page 4 sur 11</b>

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44 et 45 du code des marchés publics 2006,

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

**AE.3 OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

**DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION**

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie des ouvrages de Bâtiments Construction neuve.

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

Adresse	Construction d'un site scolaire sur la Commune de ATTIGNY Route Départementale n°987
Références cadastrales	08130 - ATTIGNY ZH n°72 et 88
Surface foncière	4 151 m <sup>2</sup> + 79 779 m <sup>2</sup>
Estimation de la surface à construire	5 877 m <sup>2</sup> (surface utile globale)
Autres informations	Espace "préaux" pour une surface globale de 526 m <sup>2</sup>
	Espace "cours de récréation" pour une surface globale de 2 700 m <sup>2</sup>
	Espaces sportifs pour une surface globale de 2 456 m <sup>2</sup>

**CONTENU DE LA MISSION**

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'œuvre sont définis à l'article AP 6 du CCAP et dans le CCTP.

**DÉLAIS D'EXÉCUTION**

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de .....38..... mois à compter de la date de notification du marché et jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception des travaux ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le cas échéant, pour les lots travaux pour lesquels il est prévu des essais de fonctionnement, la mission prendra fin après la période des essais de fonctionnement (les périodes d'essais seront fixées au C.C.T.P. travaux). Sur proposition du maître d'œuvre, une décision du maître de l'ouvrage mettra fin à la mission de maîtrise d'œuvre dans les conditions fixées à l'article 27 du CCAG-PI.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit (à préciser par le candidat):

Esquisse (complément d'étude pour la finalisation de l'esquisse)		Semaines
Etudes d'avant-projet sommaire (APS)		Semaines
Etudes d'avant-projet définitif (APD)		Semaines
Etudes de projet (PRO)		Semaines
Dossier des ouvrages exécutés (DOE)		Semaines

Autres délais fixés par le maître d'ouvrage (prestations issues de la tranche ferme ou des tranches conditionnelles) :

Elaboration du dossier de permis de construire	2	Semaines
Dossier de Consultation des Entreprises	6	Semaines
Rapport d'analyse des offres	4	Semaines

<b>ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE :</b> MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : <a href="mailto:mgconseil02@orange.fr">mgconseil02@orange.fr</a>	<b>Marché public de services</b>	
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009 <b>Page 5 sur 11</b>

## DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

Rapport de mise au point des contrats de travaux	2	Semaines
CR de chantier	3	Jours

Le point de départ de chacun de ces délais est fixé à l'article 7 4.1 du CCAP

### AE.4 OFFRE DE PRIX

#### AE.4.1 - Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de ...mars 2010... (m0).  
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP

#### AE.4.2 - Forfait provisoire de rémunération :

##### A – Mission de base (APS - APD – PRO – ACT – VISA – DET – AOR)

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

Part de l'enveloppe financière affectée  
aux travaux par le maître d'ouvrage : Co ..... : 12 500 000,00 € HTVA

taux de rémunération to ..... = ..... %

forfait de rémunération 12 500 000,00 x 1 x to = ..... € HTVA (1)

##### B – Missions complémentaires

Elément EXE partiel = ..... € HTVA (2)

Elément CSSI = ..... € HTVA (3)

Elément 1 % = ..... € HTVA (4)

Elément DECHETS = ..... € HTVA (5)

Total HT (1) + (2) + (3) + (4)  
+ (5) = ..... € HTVA (6)

TVA au taux de ..... = ..... € (7)

Total TTC (6) + (7) = ..... € TTC (8)

arrêté à .....  
.....  
.....  
..... ( en toutes lettres TTC)

#### AE.4.3 - Option :

Option	Objet	Montant HT
Option n°1	Mission OPC (Ordonnancement, Pilotage, Coordination)	.....

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE :  
MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF  
Correspondant : Gérard HENRELLE  
Centre d'Affaires – Bâtiment A  
BP 24 – 7, Avenue du Préau  
02140 – VERVINS  
Téléphone : 03 23 97 62 06  
Mail : [mgconseil02@orange.fr](mailto:mgconseil02@orange.fr)

#### Marché public de services

Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00

Construction d'un site scolaire à ATTIGNY  
Maîtrise d'œuvre

Acte d'engagement

Version du 15 octobre 2009

Page 6 sur 11

**AE.4.4 - Forfait définitif de rémunération :**

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans les annexes 1 et 2 au présent acte d'engagement.

**AE.4.4 - Sous traitance :**

Je/Nous\* n'envisage/n'envisageons\* pas de sous traiter une partie des prestations prévues au marché.

J'/Nous\* envisage/envisageons\* de sous traiter une partie des prestations prévues au marché.

a) Prestations sous - traitées désignées au présent marché

Les annexes n°.....  
 du présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous traitant concerné pourra présenter en nantissement .  
 Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

.....  
 .....

( en lettres )

pour les sous-traitants suivants :

.....  
 .....

b) Prestations sous - traitées envisagées

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage; les sommes figurant sur ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nom du sous traitant	Nature de la prestation	Montant de la prestation (TVA incluse)
TOTAL :		

c) Notification du marché aux sous traitants

Le sous-traitant qui a été accepté et dont les conditions de paiement ont été agréées peut céder ou nantir, à concurrence du montant des prestations qui doivent lui être réglées directement, tout ou partie de sa créance. La copie du marché prévue à l'article 106 du Code des Marchés Publics et, le cas échéant, de l'acte spécial prévu à l'article 114 du Code des Marchés Publics désignant un sous-traitant admis au paiement direct, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct.

Par la présente notification, le sous-traitant reconnaît avoir reçu une copie du marché et de l'annexe de l'acte d'engagement relative à la présentation du sous-traitant.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. Si l'administration remet l'acte d'engagement contre récépissé, le sous-traitant complétera et signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du marché et de l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant :

Le sous-traitant

A ..... , le ..... 2010

Signature :

Le sous-traitant

A ..... , le ..... 2010

Signature :

Le sous-traitant

A ..... , le ..... 2010

Signature :

**AE.4.5 - Nantissement ou cession de créances :**

Le montant total de la créance que je pourrais/nous pourrons\* présenter en nantissement, ou céder, est ainsi de :

..... € T.T.C  
.....  
.....  
..... € Toutes Taxes Comprises (en lettres)

**AE.4.6 – Modifications ultérieures éventuelles de sous traitance en cours d'exécution de marché**

**MODIFICATION N°1 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

.....  
.....

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : <a href="mailto:mgconseil02@orange.fr">mgconseil02@orange.fr</a>	<b>Marché public de services</b>		
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre	
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009	<b>Page 8 sur 11</b>

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

.....  
.....

A CHARLEVILLE MEZIERES, le (2)..... 2010

Le pouvoir adjudicateur :

le Président  
B. HURE

**MODIFICATION N°2 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

.....  
.....

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

.....  
.....

A CHARLEVILLE MEZIERES, le (2)..... 2010

Le pouvoir adjudicateur :

le Président  
B. HURE

(1) Cocher la case utile.  
(2) Date et signature originales

**AE.5 PAIEMENTS**

**AE.5.1 - Avance :**

Conformément à l'article 87.II.1° du Code des Marchés Publics, le Titulaire/le groupement titulaire\* du présent marché :

- renonce au bénéfice de l'avance prévue à l'article 6.1 du C.C.A.P.
- ne renonce pas au bénéfice de l'avance prévue à l'article 6.1 du C.C.A.P.

(cocher la case correspondant au cas choisi)

**AE.5.2 – Domiciliation bancaire ou postale :**

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

ASSISTANT A MAÎTRISE D'OUVRAGE : MG CONSEIL SARL/SARL ELLIPSE/Y. LE GOFF Correspondant : Gérard HENRELLE Centre d'Affaires – Bâtiment A BP 24 – 7, Avenue du Préau 02140 – VERVINS Téléphone : 03 23 97 62 06 Mail : <a href="mailto:mgconseil02@orange.fr">mgconseil02@orange.fr</a>	<b>Marché public de services</b>		
	Affaire 09 MG 08 CG 001 00 00	Construction d'un site scolaire à ATTIGNY Maîtrise d'œuvre	
	<b>Acte d'engagement</b>	Version du 15 octobre 2009	<b>Page 9 sur 11</b>

## DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

### Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Clé RIB	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous le numéro	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Code Guichet	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

### 2<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Clé RIB	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous le numéro	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Code Guichet	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

### 3<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Clé RIB	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous le numéro	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Code Guichet	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

### 4<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Clé RIB	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous le numéro	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Code Guichet	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

### 5<sup>ème</sup> cotraitant :

Compte ouvert au nom de	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Clé RIB	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Sous le numéro	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>	Code Guichet	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code Banque	<input style="width: 100%;" type="text"/>		

### AE.6 ASSURANCES

### Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° de police	<input style="width: 100%;" type="text"/>
-----------------------	---	--------------	---

### 2<sup>e</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° de police	<input style="width: 100%;" type="text"/>
-----------------------	---	--------------	---

### 3<sup>e</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° de police	<input style="width: 100%;" type="text"/>
-----------------------	---	--------------	---

### 4<sup>e</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° de police	<input style="width: 100%;" type="text"/>
-----------------------	---	--------------	---

### 5<sup>e</sup> cotraitant :

Compagnie d'assurance	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° de police	<input style="width: 100%;" type="text"/>
-----------------------	---	--------------	---

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de  jours.

# DEPARTEMENT DES ARDENNES – Conseil Général

Fait à ..... le .....

**Le(s) contractant(s)** (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement

Annexe 1 – Grille de répartition des honoraires entre cotraitants pour la mission de base
Annexe 2 – Grille de répartition des honoraires entre cotraitants pour les missions complémentaires
Annexe 3 – Décomposition de l'indemnité de concours entre cotraitants
Annexe 4 – Acte spécial pour présentation d'un sous traitant
Annexe 5 – Décomposition détaillée des surfaces
Annexe 6 – Engagement du groupement conjoint de maîtrise d'œuvre

Fait à .....CHARLEVILLE MEZIERES..... le .....

**La présente offre est acceptée :**

Avec sa solution de base

Avec son option n°

**La personne responsable du marché**